

Sujet : Modifications au Cadre normatif I-CLSC applicables au 11 septembre 2022 (P7)

Date : 22 septembre 2022

Destinataires : Gestionnaires
Tous les utilisateurs I-CLSC (banques LTEAS, SLSM, PDI)

De : Isabelle Gagné, chef du service des archives médicales pour les RLS et l'IUSMM - Direction des services professionnels

Nouveauté

Harmonisation / Normalisation

Information

Contexte et enjeux

Suivant une directive reçue du MSSS le 16 septembre dernier, des changements sont apportés au Cadre normatif I-CLSC. Ces modifications sont applicables à la saisie des données depuis le début de la période 7, soit depuis le 11 septembre 2022.

Éléments visés par les changements

Tous les éléments faisant l'objet de ces modifications apparaissent dans le document *Aide-mémoire modifications CN Septembre 2022* :

http://intranetcemtl.cemtl.rtss.qc.ca/fileadmin/intranet/soins-services/sp/archives/i-CLSC/AideMemoire_modifications_CN_Septembre_2022.pdf

Considérant ces changements, les documents en vigueur pour l'application des règles du Cadre Normatif I-CLSC ont fait l'objet d'une mise à jour. Nous vous rappelons qu'ils sont disponibles pour consultation au même endroit de l'Intranet sous la rubrique « Soins et services / Services professionnels / Archives médicales / Cadre normatif du système d'information sur la clientèle et de services en CLSC / Outils de référence ».

- *Synthèse du Cadre Normatif - Règles de saisie des statistiques individu / couple / famille;*
- *Synthèse du Cadre Normatif - Statistiques: annexe des codes;*
- *Synthèse du Cadre Normatif - Règles de saisie des demandes de services, gestion d'épisodes et assignations*

Personnes à contacter

Pour toutes questions relatives aux règles d'application du Cadre Normatif du I-CLSC ou à l'interprétation de la présente note de service, vous êtes invités à utiliser Octopus - Tuile Informatisation du dossier usager et créer la requête en utilisant l'option : Demande I-CLSC (Sic+, Rendez-vous, Prêt d'équipement, Cadre Normatif).

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration.